



Nations Unies
MADAGASCAR

" Unis dans l'Action "

ANNEE 2 // NUMERO 8 // AVRIL-JUIN 2018

LESECHOS

DU BUREAU DU COORDONNATEUR RESIDENT



**SPOTLIGHT SUR L'ORGANISATION
MONDIALE DE LA SANTÉ (OMS)
A MADAGASCAR**



www.mg.one.un.org



Système des Nations Unies à Madagascar



@MG_One_UN

DANS CE NUMERO



**SPOTLIGHT:
L'ORGANISATION
MONDIALE DE LA
SANTÉ (OMS)
À MADAGASCAR**

**RETRAITE ANNUELLE DE
L'ÉQUIPE PAYS**



**AU REVOIR ET
REMERCIEMENTS AUX
REPRÉSENTANTS DE
L'UNICEF, DU FMI ET DE L'OIT**

**MADAGASCAR : PAYS LIBRE
DE LA POLIO**



**LANCEMENT OFFICIEL DU
RAPPORT NATIONAL DE
PRIORISATION DES ODD**

**MADAGASCAR LANCE
OFFICIELLEMENT SA REVUE
STRATÉGIQUE DE LA FAIM
ZÉRO**



**« REVUE APRÈS ACTIONS »
DE LA RÉPONSE À LA
FLAMBÉE ÉPIDÉMIQUE DE
PESTE PULMONAIRE
URBAINE À MADAGASCAR**

**PROMOTION ET PROTECTION
DES DROITS DE L'HOMME**



**LANCEMENT DES PROJETS DU
FONDS POUR LA
CONSOLIDATION DE LA PAIX
(PBF) À BETROKA**

**SOUTIEN DES NATIONS UNIES
AU CYCLE ÉLECTORAL À
MADAGASCAR**



**MISE EN PLACE DE
L'ASSOCIATION DES ANCIENS
FONCTIONNAIRES RETRAITÉS
DES NATIONS UNIES À
MADAGASCAR (AFNU-MADA)**

**Nous remercions les
membres de l'UN
Communication Group pour
leurs contributions aux
articles, notamment dans ce
numéro l'OMS, le PAM, le
PNUD, OHCHR, le Projet
SACEM et l'équipe du
Bureau du Coordonnateur
résident**

www.mg.one.un.org



Suivez notre page **Système des Nations Unies à Madagascar**



suivez @MG_One_UN

Entretien avec Pr Charlotte Faty Ndiaye, Représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à Madagascar

Pouvez-vous rappeler le mandat et les avantages comparatifs de l'OMS ?

L'OMS ou Organisation mondiale de la santé a pour rôle principal de diriger et de coordonner la santé internationale et les contributions des agences Santé au sein du système des Nations Unies. Elle a pour mandat d'«Amener tous les peuples du monde à un niveau de santé le plus élevé possible ». L'OMS joue un rôle de catalyseur, de médiateur ou facilitateur, et de fédérateur des parties prenantes dans le domaine de la santé.

L'OMS dirige l'action sanitaire mondiale, définit les programmes de recherches liées à la santé, fixe les normes et les critères en matière de santé, présente les options politiques fondées sur des données probantes, fournit un soutien technique à ses Etats membres, suit et apprécie les tendances en matière de santé publique.

Elle a six priorités de leadership, qui représentent ses avantages comparatifs : l'atteinte de l'Objectif de développement durable lié à la santé, la Couverture santé universelle, le Règlement sanitaire international, l'accès aux produits et technologies médicales, les déterminants sociaux de la santé, et la lutte contre les maladies non transmissibles.



**Pr Charlotte Faty Ndiaye,
Représentant de l'OMS**

Quels sont les résultats majeurs obtenus en 2017 et au premier semestre 2018 grâce à l'appui de l'OMS à Madagascar ?

En 2017, Madagascar a traversé une grave épidémie de peste pulmonaire urbaine, au cours du second semestre. En tant qu'agence spécialisée des Nations Unies pour les questions liées aux urgences sanitaires, l'OMS a ainsi renforcé son appui au pays en vue de maîtriser cette épidémie, qui a causé plus de 2 500 cas de peste pulmonaire et bubonique, et plus de 200 décès.

C'est ainsi que la majorité de ses interventions pour le second semestre de 2017 a été orientée vers la réponse à l'épidémie de peste pulmonaire urbaine,

aux côtés du Gouvernement. L'épidémie a été déclarée maîtrisée en fin Novembre 2017.

Malgré cela, l'OMS a pu développer ses interventions dans d'autres programmes clés, entre autres la surveillance épidémiologique intégrée électronique de 28 maladies à potentiel épidémique ; le renforcement de la lutte contre la polio, et notamment la documentation de l'éradication de la polio à Madagascar; le renforcement de la couverture santé universelle ; le développement des Comptes nationaux du WASH ; et la lutte antitabac.



Vaccination antipolio / (c) OMS Madagascar

En effet, le nombre de districts ayant mis en œuvre la surveillance épidémiologique intégrée électronique est passée de 11 en 2016 à 41 en 2018, grâce à la mobilisation des partenaires du secteur santé.

Au cours de 2017-2018, l'OMS a également appuyé le pays pour la réalisation de la Couverture Santé Universelle, à travers le renforcement de la coordination des interventions y afférentes.

Le renforcement des capacités nationales, et le suivi de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale sur la Couverture santé universelle.

A travers l'appui des partenaires de l'Initiative Mondiale d'Éradication de la Polio, dont l'OMS fait partie, Madagascar a été déclaré « Pays libre de la polio » en Juin 2018, un statut que le pays doit maintenir. Ce statut a été obtenu grâce aux efforts conjoints du Ministère de la santé publique et de ses partenaires en faveur de l'éradication de la polio.

La lutte antitabac a également bénéficié d'un regain de dynamisme depuis le début de cette année dans le pays, à travers le renforcement de l'appui de l'OMS

En plus de l'évaluation des besoins dans le domaine, des plaidoyers auprès des différents départements ministériels ont été initiés pour une plus grande implication dans la lutte, et une première version du Plan stratégique national de lutte antitabac est aujourd'hui disponible.

Enfin, il est important de mentionner que l'OMS a collaboré étroitement avec le Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène, pour l'élaboration des Comptes nationaux du WASH, Phase 1, qui sont désormais disponibles officiellement depuis le mois de mai 2018

Quelles sont les principales contraintes et les défis ? Quelles solutions proposez-vous ?

Les principales contraintes et les défis pour la mise en œuvre des programmes sont essentiellement liés à la réalisation de la Couverture Santé Universelle. En effet, le pays avance aujourd'hui dans la concrétisation de cet engagement mondial, mais les moyens pour y arriver doivent être mobilisés. L'OMS joue un rôle majeur dans ce sens. Les principales contraintes et les défis pour la mise en œuvre des programmes sont essentiellement liés à la réalisation de la Couverture Santé Universelle. En effet, le pays avance aujourd'hui dans la concrétisation de cet engagement mondial, mais les moyens pour y arriver doivent être mobilisés. L'OMS joue un rôle majeur dans ce sens.



Suivi des contacts dans le cadre de la lutte contre la peste
(c) OMS Madagascar



Il faudra aussi citer comme défi le maintien du statut de « Pays libre de polio » pour Madagascar. Le plus dur reste à faire, car nous devons renforcer la surveillance de la polio à travers le pays, assurer l'organisation de campagnes de vaccination contre la polio de qualité, et garder une couverture vaccinale satisfaisante contre la maladie.

Dons de médicaments dans le cadre de la lutte contre la peste
(c) OMS Madagascar

Les efforts doivent être maintenus, sinon renforcés, car ce statut pourrait être retiré.

Pour ce qui est de la surveillance épidémiologique intégrée électronique, le principal défi est la mise à l'échelle.

RETRAITE ANNUELLE DE L'EQUIPE PAYS DES NATIONS UNIES



Photo de famille des membres de l'Equipe-pays des Nations Unies à Madagascar, 20 juin 2018

L'Equipe-pays des Nations Unies à Madagascar a tenu sa retraite annuelle du 20 au 22 juin 2018 dans la ville d'Antsirananana, au Nord de Madagascar. L'objectif de la retraite était d'évaluer les résultats atteints par le Système des Nations Unies durant la période déjà écoulée et de prendre les décisions et mesures nécessaires permettant d'assurer que les appuis octroyés par les Nations Unies au pays contribuent réellement à son développement durable.

En effet, le Système des Nations Unies intervient dans un contexte à multiples facettes, comprenant la préparation des élections, la préparation du nouveau cadre de coopération entre les Nations Unies et Madagascar, le renforcement des liens entre les actions humanitaires et de développement et le suivi de la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD), particulièrement la réalisation des cibles prioritaires par Madagascar. Les interventions du SNU devront s'inscrire et s'aligner avec la réforme des Nations Unies prônée par le Secrétaire-général de l'ONU dans l'optique de repositionner l'organisation pour l'atteinte de l'Agenda 2030. Le renforcement du leadership du Système des Nations Unies au niveau pays est au cœur de ce repositionnement, sans

oublier que la mise en œuvre du cadre de coopération entre Madagascar et le SNU tient compte également de l'initiative « Unis dans l'action » à laquelle Madagascar a adhéré en avril 2015.

Dans le cadre de la retraite, une conférence débat sur le thème « Localisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) » a été organisée le jeudi 21 juin à l'Hôtel de la Poste, en lien avec le plan régional de développement. La conférence a vu la participation des autorités régionales et locales, du secteur privé, des organisations de la société civile, des académiciens, des femmes et de nombreux jeunes, principalement des étudiants, et des médias.

Les grandes conclusions de la retraite ont été présentées au Premier Ministre, Chef du Gouvernement, au cours de la cérémonie de clôture organisée le vendredi 22 juin au Grand Hotel de Diégo, en présence de membres du Gouvernement et des autorités régionales et locales.

La retraite de l'Equipe-pays des Nations Unies en images



Le Coordonnateur résident du Système des Nations Unies rencontre les autorités régionales à Antsiranana (c) BCR



Conférence de presse le 21/06/2018 à l'Hotel de la Poste (c) BCR



Conférence-débat sur la localisation des Objectifs de développement durable, Hôtel de la Poste, 21/06/2018 (c) BCR

La retraite de l'Equipe-pays des Nations Unies en images



Clôture officielle de la retraite de l'Equipe-pays par le Premier Ministre Christian Ntsay, au Grand Hotel 22/06/2018 (c) BCR



Clôture officielle de la retraite de l'Equipe-pays par le Premier Ministre Christian Ntsay, au Grand Hotel 22/06/2018 (c) BCR



Visite du centre de réinsertion des jeunes à Joffreville , 22/06/2018.(c) BCR

AU REVOIR ET REMERCIEMENTS AUX REPRÉSENTANTS DE L'UNICEF, DU FMI ET DE L'OIT

Le 28 juin dernier, l'Equipe-pays des Nations Unies a organisé une cérémonie en l'honneur de trois de ses membres, pour leur dire au revoir et les remercier pour le travail remarquable qu'ils ont réalisé à Madagascar. Il s'agit de Elke Wisch, Représentante de l'UNICEF ; Patrick Amir Imam, Représentant résident du FMI ; et Christian Ntsay, Représentant de l'OIT. Nombreuses sont les réalisations importantes à l'actif de ces trois membres partants et un article ne suffira pas pour en faire le tour.



Sous le leadership de Mme Elke Wisch, les programmes de l'UNICEF en matière de lutte contre la malnutrition chronique ; protection de l'enfance ; eau, hygiène et assainissement, et éducation ont connu des succès notables et contribué à améliorer les conditions de vie de la population et la situation des enfants malgaches. Il en est de même dans les domaines du renforcement du système de santé, de l'humanitaire. Mme Wisch s'est investie dans diverses initiatives politiques touchant les secteurs sociaux et a fait le plaidoyer pour augmenter les investissements dans les secteurs sociaux. Durant son mandat, l'UNICEF a également fait avancer l'engagement du secteur privé à travers la promotion des principes commerciaux des droits de l'enfant.

En tant que Représentant résident du FMI, M. Patrick Imam a accompagné Madagascar dans le processus de son redressement après cinq années de crise politique.

Il a activement participé à la négociation ainsi qu'à la mise en œuvre des différents programmes de réformes, soutenus financièrement et techniquement par le FMI. Le plus grand résultat durant son mandat est sans doute l'approbation par le Conseil d'administration du FMI de la Facilité élargie de crédit (FEC) en faveur de Madagascar, juillet 2016, pour contribuer à renforcer la stabilité macroéconomique et promouvoir une croissance durable et inclusive.

Enfin, le Représentant de l'OIT, M. Christian Ntsay, qui a été nommé à la haute fonction de Premier Ministre de la République de Madagascar en début juin, a su mettre en place une nouvelle façon de travailler pour assurer une meilleure qualité des services aux mandants tripartites de son organisation, c'est-à-dire le Gouvernement, les organisations d'employeurs et de travailleurs et les partenaires afin de promouvoir l'agenda du travail décent dans la sous-région, que ce soit dans le domaine du travail des enfants ou la formation et la mobilisation des médias, pour ne citer que ceux-là.

L'Equipe-pays et le personnel des Nations Unies à Madagascar souhaitent plein succès à Mme Wisch et MM. Imam et Ntsay dans les nouvelles fonctions dont ils vont s'acquitter.

MADAGASCAR DÉCLARÉ « PAYS LIBÉRÉ DE LA POLIOMYÉLITE »

Madagascar a été déclaré « Pays libéré de la poliomyélite » par la Commission régionale de certification de l'éradication de la poliomyélite en Afrique, le 21 juin 2018, à Abuja (Nigéria). Tous les partenaires se joignent ainsi au Ministère de la santé publique pour féliciter le pays pour cette importante étape qu'il vient de franchir, après les dures années d'épidémie vécues en 2014-2015.



L'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Partenariat Mondial d'Éradication de la Polio (PMEI), le Fonds des Nations-Unies pour l'Enfance (UNICEF), l'Alliance mondiale pour les vaccins (GAVI Alliance), l'Agence des États-Unis pour le Développement International (USAID), le Rotary International, entre autres, ont accompagné Madagascar dans ses efforts d'éradication de la polio, qui est une maladie invalidante et potentiellement mortelle.

Le 21 juin 2018 est ainsi une date à marquer d'une pierre blanche, du fait des efforts importants déployés dans le cadre de la lutte contre cette maladie. En effet, près de 3 millions USD ont été consacrés par le Gouvernement malgache et ses partenaires à chacune des campagnes de vaccination contre la polio. Il est à rappeler que 13 campagnes ont déjà été mises en œuvre sur tout le territoire national, ayant ciblé pour chaque passage au moins 4.5 millions enfants de moins de 5 ans. Toutefois, la Représentante de l'OMS, Pr Charlotte Faty Ndiaye, a tenu à rappeler l'importance du maintien des efforts pour aller vers l'éradication de la polio à l'échelle mondiale, et également l'engagement continu des partenaires aux côtés du Gouvernement.

En effet, en plus du renforcement de la vaccination de routine, les activités de vaccination supplémentaires contre la polio se poursuivront, ainsi que le renforcement de la surveillance des Paralysies flasques aiguës.

Le Pr Noëline Ravelomanana, Présidente du Comité national de certification polio, qui s'est investie totalement dans le processus depuis plusieurs années, a présenté avec brio la documentation du pays, et a coordonné toute l'équipe de Madagascar qui s'est rendue à Abuja, Nigeria.

Toutes nos félicitations à Madagascar, et encore bon courage pour la suite !



LANCEMENT OFFICIEL DU RAPPORT NATIONAL DE PRIORISATION DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

Le Rapport national de priorisation des Objectifs de développement durable (ODD) de Madagascar a été officiellement lancé le 30 mai 2018 par le Ministre de l'économie et du plan, le Ministre de l'eau, de l'énergie et des hydrocarbures et le Conseiller économique du PNUD, qui a représenté la Coordinatrice résidente du Système des Nations Unies et Représentante résidente du PNUD à Madagascar.



Ce rapport est l'aboutissement d'un large processus de consultations entamé depuis 2015 et ayant impliqués différents acteurs de développement œuvrant dans les domaines de la santé, de l'éducation, du travail décent, de la gouvernance, de l'industrialisation, de l'agriculture, de la sécurité alimentaire, de l'environnement et du changement climatique, ainsi que les agences du Système des Nations Unies qui ont appuyé les ministères sectoriels avec lesquels elles travaillent dans tous les domaines des ODD.

À l'issue du processus, Madagascar a choisi de retenir 64 cibles parmi les 105 prioritaires sur 169 cibles des 17 ODD.

Le rapport de priorisation décrit les leviers accélérateurs de progrès en matière de gouvernance et met en exergue les domaines dans lesquels les efforts devront être axés pour atteindre une transformation structurelle de l'économie, le développement social et pour valoriser le capital naturel.

La cérémonie de présentation du rapport de priorisation a offert l'occasion de rappeler les enjeux dans l'atteinte des ODD, notamment l'intégration des ODD dans les cadres de planification nationaux, l'importance de commencer avec les ressources internes disponibles pour réaliser l'agenda, l'intérêt d'un cadre de suivi de la mise en œuvre des interventions, la nécessaire mobilisation des ressources publiques, privées, nationales, internationales et mixtes pour financer la mise en œuvre de l'agenda et l'exigence d'une approche intégrée des politiques.



MADAGASCAR LANCE OFFICIELLEMENT SA REVUE STRATÉGIQUE DE LA FAIM ZÉRO



Les problèmes liés à la faim à travers le monde préoccupent au plus haut niveau les dirigeants du monde entier qui ont fait de l'élimination de la faim (la « Faim Zéro » ou Objectif de développement durable 2, ODD2) l'un des objectifs majeurs du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Ce programme a été adopté en septembre 2015 au Sommet des Nations Unies à New York.



Le Gouvernement Malagasy, par le biais du Ministère de l'économie et du plan (MEP), a lancé en août 2017 un processus d'examen stratégique national « Faim Zéro » avec l'appui du Système des Nations Unies, sous le lead du Programme alimentaire mondial (PAM). Cet exercice, qui vise à identifier les défis majeurs que Madagascar doit surmonter pour réduire la faim à zéro d'ici 2030, recense les lacunes au niveau des interventions, des ressources investies et des capacités institutionnelles à l'échelle nationale et propose des domaines d'actions prioritaires dans lesquels toutes les parties prenantes pourraient intervenir pour appuyer le pays vers la réalisation de l'ODD2.

L'examen a consisté en la mise en œuvre de trois approches différentes mais complémentaires allant d'une revue documentaire à l'analyse des données secondaires, tout en prenant en compte les informations obtenues à travers des consultations décentralisées menées dans les différentes régions du pays. Les résultats de ces travaux ont abouti à l'élaboration de la Revue stratégique Faim Zéro de Madagascar, devant faciliter la mise en œuvre et le progrès vers la réalisation des cibles de l'ODD 2, afin de permettre à Madagascar de combattre l'insécurité alimentaire et la malnutrition. Il contribue également à améliorer l'engagement des parties prenantes auprès du Gouvernement Malagasy et de l'aligner sur les objectifs et priorités nationaux. En outre, les conclusions et les recommandations qui y sont développées devraient servir de base pour la planification des cadres nationaux de développement et alimenter les plans cadres stratégiques de toutes les parties à Madagascar.



« REVUE APRÈS ACTIONS » DE LA RÉPONSE À LA FLAMBÉE ÉPIDÉMIQUE DE PESTE PULMONAIRE URBAIN À MADAGASCAR



« Revue après actions » de la réponse d'urgence à la flambée épidémique de peste pulmonaire

Madagascar a réalisé, du 3 au 6 juillet derniers, la « Revue après actions » de la réponse d'urgence à la flambée épidémique de peste pulmonaire, sous la coordination du Ministère de la santé publique, avec l'appui des partenaires techniques et financiers, dont l'OMS qui a assuré le lead dans la réponse au niveau du Système des Nations Unies.

Cet atelier, conformément au Règlement sanitaire international (RSI 2005), a permis aux principaux acteurs ayant été impliqués dans la riposte à la flambée épidémique, d'analyser les actions, les points forts et points à améliorer, les leçons apprises, et de ressortir des recommandations concrètes pour une meilleure planification de la prochaine saison pesteuse.

Ainsi, les échanges d'expériences ont été privilégiés, et toutes les composantes clés de la lutte ont été analysées : coordination, logistique, surveillance, laboratoire, communication des risques, prise en charge des cas, prévention et contrôle des infections, lutte antivectorielle et lutte antiréservoir.

L'ouverture officielle de l'atelier a eu lieu le mardi 3 juillet, en présence du Ministre de la santé publique, du représentant de l'UNFPA et de la Représentante de l'OMS. Au cours de la cérémonie d'ouverture, le Ministre de la santé publique n'a pas manqué de rappeler la forte contribution de l'ensemble des partenaires techniques et financiers, sous la coordination du Ministère de la santé publique. Pour sa part, la Représentante de l'OMS a salué les efforts entrepris jusqu'à ce jour sous le leadership du Ministère de la santé publique et a félicité le pays pour les récents progrès enregistrés dans le domaine de la lutte contre les maladies transmissibles.

Madagascar vise aujourd'hui l'élimination de la peste, et des initiatives novatrices sont en cours de mise en œuvre pour améliorer la sécurité sanitaire.

« Ensemble, éliminons la peste ! »

PROMOTION ET PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME



Atelier de renforcement des capacités des membres du Conseil du Fampihavanana Malagasy (CFM), Antsirabe, le 10 avril 2018

Appui au processus de réconciliation nationale

Dans le cadre de l'appui du Système des Nations Unies au gouvernement malagasy dans la mise en œuvre du processus de la réconciliation nationale, une session de renforcement des capacités à l'endroit des membres du Comité de la réconciliation nationale (CRN) a été organisée sous le lead du Haut-Commissariat pour les droits de l'homme (HCDH) au mois d'avril 2018. La session visait à partager aux membres du Comité la notion de justice transitionnelle, les standards internationaux relatifs aux droits de l'homme, et les bonnes pratiques en la matière en vue d'assurer un processus de réconciliation.

Consolidation de la paix

D'autre part, au niveau de l'appui à la Réforme du secteur de la sécurité, le Système des Nations Unies, à travers le HCDH et en collaboration avec le Ministère de la Justice, a organisé sept sessions de renforcement des capacités sur les droits de l'homme à l'endroit de 224 éléments des Forces de défense et de sécurité (FDS), dont 20 femmes, au niveau de sept régions durant les mois de mai et juin. Les sessions, qui ont été conduites par des formateurs issus des FDS appuyés par des techniciens du HCDH, visent à rehausser les connaissances des éléments des FDS déjà opérationnels et leur conformité aux normes et standards internationaux relatifs aux droits de l'homme, et d'améliorer ainsi leurs attitudes et pratiques dans leurs interactions avec la population.

Une étude sur les codes de conduite et d'éthique, le système de promotion, et les mécanismes de contrôle au niveau des FDS, notamment eu égard aux concepts et approches relatifs aux droits de l'homme, a été également réalisée à travers l'organisation des travaux de recherche et de consultation impliquant divers acteurs-clés issus notamment

des FDS (Armée malagasy, Police nationale, Gendarmerie nationale), et d'autres entités telles que le Ministère de la Justice, le Sénat, l'Assemblée nationale, le BIANCO. Les résultats de l'étude contribueront à enrichir les outils de travail pour une meilleure mise en œuvre du processus de la Réforme du secteur de la sécurité engagé par le pays. Enfin, une série de sessions de formation visant à renforcer les capacités des journalistes en matière de contrôle démocratique des Institutions et des Forces de Défense et de Sécurité et à assurer des interpellations responsables et efficaces a été conduite, au bénéfice de 71 journalistes, dont 29 femmes, exerçant à Antananarivo, Antsirananana et Fianarantsoa.

Lutte contre le VIH/Sida

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan conjoint des agences onusiennes de lutte contre le VIH/SIDA pour 2018-2019 (projet UBRAF), une série de sessions de sensibilisation et de formation ayant pour objectif de promouvoir et de protéger les droits de l'homme liés au VIH/SIDA, à travers le renforcement des capacités des titulaires de droits, notamment les groupes vulnérables (hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes, travailleurs de sexe, et toxicomanes), et l'implication de tous les acteurs-clés au niveau local (personnel de la santé, responsables au niveau du département de la population, médias, société civile, associations féminines...) a été initiée. La première session s'est déroulée à Nosy-Be au mois de juin dernier. Les sessions vont se poursuivre dans plusieurs grandes villes du pays.

LANCEMENT DES PROJETS DU FONDS POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX (PBF) À BETROKA

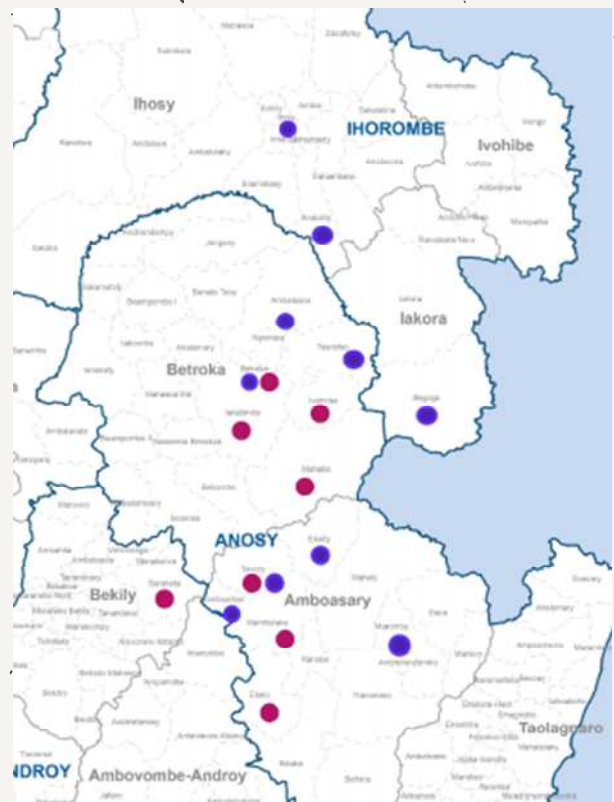
Le lancement officiel de deux projets financés par le Fonds pour la Consolidation de la Paix (PBF), à savoir (i) le projet d'« Appui à la présence de l'Etat dans le Sud de Madagascar » (volet institutionnel), mis en œuvre par le PNUD et l'OIM, et (ii) « Appui aux mécanismes endogènes pour le dialogue communautaire et à l'amélioration des conditions économiques des populations vulnérables » (volet communautaire), conjointement mis en œuvre par la FAO, l'UNCDF, l'UNESCO et l'UNESCO, a eu lieu le 30 mai 2018 à Betroka.



Le premier projet a pour objectif de contribuer au renforcement de la présence de l'État et à la restauration de l'État de droit dans les zones d'intervention, tandis que le second projet vise à instaurer le dialogue communautaire en réactivant des mécanismes endogènes, en renforçant les moyens de subsistance et en favorisant le changement de comportement en faveur de la paix. Ces deux projets contribuent à la réalisation du Plan Prioritaire pour la Consolidation de la Paix à Madagascar.

La cérémonie de lancement, qui visait à mobiliser les parties prenantes pour l'opérationnalisation des deux projets, a vu la présence du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, des membres du corps diplomatique des autorités régionales et locales, du Coordonnateur résident et des Représentants des Agences du Système des Nations Unies concernés.

Pour assurer la mise en œuvre de ces projets, une équipe conjointe formée par les 6 agences des Nations Unies impliquées s'installera à Betroka, dans un bureau commun dont les travaux de réhabilitation ont été finalisés récemment.



Carte interventions

Projet Institutionnel
Projet Communautaire

SOUTIEN DES NATIONS UNIES AU CYCLE ÉLECTORAL À MADAGASCAR



La date du premier tour de l'élection présidentielle est maintenant connue. Le 7 novembre 2018, les citoyens malgaches se rendront aux urnes pour choisir leur prochain Président. Révision du fichier électoral, élaboration d'une cartographie électorale nationale, mise en place d'un cadre de concertation entre la Commission électorale nationale indépendante (CENI) et la Haute Cour Constitutionnelle (HCC), etc. : au second trimestre 2018, le projet de Soutien au cycle électoral de Madagascar (SACEM) a poursuivi ses activités d'appui aux parties prenantes du processus, en vue de contribuer à la tenue d'élections libres, démocratiques et transparentes dans le pays.

Au début du second trimestre 2018, le 15 avril, le Président de la CENI, a annoncé la clôture de la Révision annuelle de la Liste électorale (RALE) et l'arrêtage du fichier électoral. Le bilan officiel fait état de 9,903,319 citoyens inscrits sur la liste électorale au niveau national.

Le Système des Nations Unies, à travers le projet SACEM et le PNUD, ont apporté un appui multiforme au renforcement du fichier électoral malgache, en accompagnant la mise en œuvre de campagnes de sensibilisation à travers les 119 districts du pays, ainsi qu'en renforçant les capacités de la CENI dans le cadre des opérations Jugement Supplétif d'Acte de Naissance (JSAN) et RALE, tant sur le plan matériel que de la formation.

Après la promulgation des nouvelles lois électorales, le 11 mai 2018, le projet SACEM a pu débiter de nombreuses activités dont la mise en œuvre dépendait étroitement des dispositions inscrites dans le nouveau cadre légal. Il en est ainsi du cadre de concertation entre la CENI et la HCC, qui servira de fondement à la concertation entre ces deux institutions pour une compréhension commune des textes de loi.



Au mois de juin, le SACEM a également débuté l'élaboration d'une cartographie électorale nationale permettant d'appuyer l'organisation logistique et la transparence du processus électoral. Cet outil permettra d'identifier et de localiser les emplacements géographiques des bureaux de vote, des structures du recensement des votes, des sites de transmission de télécommunication et les antennes cellulaires dans les diverses zones du territoire.

Les activités préparatoires pour la collecte de données de localisation satellitaire dans les 119 provinces du pays ont débuté et le plan de formation pour les membres de la commission préposés à leur relevé a été élaboré. L'UNFPA apportera son appui cet exercice en mettant plusieurs dizaines de tablettes à disposition pour les activités de formation et de relevé préliminaire.



Plusieurs activités du projet SACEM se sont également poursuivies sur la période. La réactivation du réseau de télécommunication, qui vise à doter le processus d'un dispositif de transmission sécurisée des résultats électoraux, est en phase d'opérationnalisation après une évaluation nationale. La méthodologie de formation des membres des bureaux de vote, qui doit avoir lieu au mois de novembre 2018 et dont l'objectif est de renforcer les capacités de près de 6 000 membres de la commission électorale, est en voie de finalisation. Enfin, le plan logistique pour l'élection présidentielle a été redimensionné par l'expert en opérations électorales et logistique pour répondre aux nouvelles dispositions inscrites dans la loi.



MISE EN PLACE DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS FONCTIONNAIRES RETRAITÉS DES NATIONS UNIES À MADAGASCAR (AFNU-MADA)



Les membres du Comité exécutif de l'AFNU-MG (c) BCR

Sous le leadership du Coordonnateur résident du Système des Nations Unies et de l'ancien Représentant du PAM à Madagascar, M. Willem van Milink, à la retraite depuis quelques années, une première rencontre des fonctionnaires retraités des Nations Unies, s'est tenue le 20 avril 2018, à la Maison Commune des Nations Unies, pour échanger sur la mise en place formelle d'une association à Madagascar. Plus d'une trentaine de staffs retraités, toutes agences confondues, ayant occupé de postes aussi bien à Madagascar que dans d'autres pays du monde, y compris aux sièges, ont participé à cette première rencontre.

Un mois après, la première assemblée générale de l'association des Anciens fonctionnaires retraités des Nations Unies à Madagascar (AFNU-MADA) a eu lieu, le 25 mai, à l'issue de laquelle le statut de l'association a été approuvé et son Comité exécutif mis en place.

Il s'agit d'une organisation à but non lucratif, régie par ses statuts ou articles

d'association et dont les objectifs consistent entre autres à aider les retraités et leurs bénéficiaires sur un éventail de questions comme la pension de retraite, l'assurance médicale, etc. Elle aide aussi ses membres à rester en contact en organisant des rencontres et événements, et enfin elle constitue un pool de compétences et de personnes qui veulent continuer à contribuer au développement du pays.

L'association a aussi été mise en place pour entretenir des relations avec d'anciens employeurs à Madagascar et ailleurs, la Caisse des pensions, la Fédération des associations des anciens fonctionnaires internationaux retraités au niveau mondial (FAFICS) et autres associations du personnel. L'AFNU-MADA vient d'ailleurs d'être admis comme 62ème membre plein de la FAFICS le 23 juillet dernier, lors de la 47ème session du Conseil de la FAFICS.

Toute personne intéressée à rejoindre l'association est invitée à prendre contact avec :

- Mme Farah Razafiarisoa, Présidente du Comité exécutif, razafiarisoafj@yahoo.fr
- M. Willem Van Miling, Secrétaire Général, Willem.vanmilink@gmail.com